



“Intégrité en sport – Instruments, Développement, Structures.”

Recommandations du 18^e Congrès International du Panathlon

(Siracusa 18-19 Mai 2012)

La *Déclaration du Panathlon*, qui comprend la '*Charte des droits de l'enfant dans le sport*', a été la *première réponse du P.I.* à l'irritation et à la préoccupation croissantes, au niveau mondial, vis-à-vis de la pratique sportive actuelle, mise sous un mauvais jour par de nombreux épisodes qui ont fait grand bruit, comme le scandale des matches truqués et des paris en football, les abus à l'égard des mineurs, le trafic d'enfants, le travail des mineurs et la corruption de dirigeants sportifs. Le P.I. estime que ces aberrations ont pour effet de faire perdre au public la conviction que des valeurs positives prévalent dans le sport, ce qui finit par consolider une attitude cynique généralisée. Considérant que les limites de l'acceptabilité ont été violées, le P.I. affirme ne plus vouloir donner l'impression, en gardant le silence, d'approuver, de tolérer ou de rester indifférent face à de telles aberrations.

La "*Déclaration du Panathlon sur l'éthique et le sport de jeunesse*" constitue en effet la définition concrète que le PI a du concept d'éthique en sport. En particulier, au point 2 de la Déclaration, nous citons la nécessité d'éliminer toute forme de discrimination en sport, en évoquant la situation encore difficile des jeunes handicapés. L'adoption de la Déclaration par de nombreuses organisations dans le monde entier confirme que ses contenus sont amplement partagés.

Cependant, pour combler le déficit moral qui afflige le sport, il faut bien plus qu'une déclaration et quelques bonnes intentions. Il faut une *stratégie de mise en œuvre*. 'Que faut-il faire pour avoir la certitude que la Déclaration parviendra à dépasser la phase des ambitions bénévoles pour favoriser de véritables politiques qui feront la différence au niveau de base'?

Rec. 1.- Le P.I. devrait encourager et diffuser davantage des initiatives locales et des bonnes pratiques dans le cadre de son observatoire (organisation de bas en haut).

Les personnalités clé, les villes, les organisations sportives locales peuvent programmer et mettre en œuvre ces initiatives et prouver dans les faits qu'il est réellement possible d'affronter les violations de l'intégrité et les dilemmes du sport moderne. Nous parviendrons ainsi à imposer un tournant définitif et à atteindre un point de non-retour, où chacun pourra penser: "Je suis moi aussi responsable".

Rec. 2.- Le P.I. devrait poursuivre l'intégration systématique d'une gestion globale de l'intégrité dans la logique et dans la pratique des principaux protagonistes du secteur sportif (organisation de haut en bas).

Pour combler le déficit de mise en œuvre de notre Déclaration, l'encouragement d'une logique d'"*approche gestionnelle*" systématique devrait comporter une réponse politique plus efficace, qui tienne compte des complexités majeures du contexte sportif sur le plan organisationnel et gestionnel.



Rec. 3. – La gestion de l'intégrité devrait comprendre des instruments de support, en plus des instruments de contrôle et de sanction; elle devrait reposer sur trois piliers:

1. *Instruments pratiques* tels que codes de comportement, système d'accréditation des entraîneurs et des bénévoles.
2. Des *structures* pour garantir que le travail sera vraiment effectué.
3. Une *road map* pour introduire progressivement les instruments.

La gestion de l'intégrité devrait incorporer globalement ces trois composantes.

Rec. 4. – Malheureusement, nous avons l'impression de ne pas pouvoir compter sur le fait que les organisations sportives soient elles-mêmes capables de mettre en marche un processus de gestion de l'intégrité, car elles proviennent d'une histoire de résistance, voire même de fermeture vis-à-vis des tentatives de changement. ***Nous recommandons par conséquent de faire appel aux autorités nationales et internationales telles qu'UE, UNESCO, ONU, pour promouvoir et pour parvenir à mettre en œuvre plusieurs changements nécessaires dans le monde des organisations sportives, par le biais d'interventions législatives également.***

Rec. 5. – ***A long terme, le P.I. devrait faire le nécessaire pour parvenir à une reconceptualisation plus fondamentale du sport moderne, dans l'esprit de la Déclaration du Panathlon, en particulier dans le rapport entre sport, culture et économie.***

Cette possibilité, ou la simple décision de procéder à une reconceptualisation du sport moderne, part de la certitude que ni les éventuelles améliorations au niveau local ou à petite échelle ni la gestion de l'intégrité, A ELLES SEULES, ne pourraient aboutir à une VERITABLE reconceptualisation du sport au XXI^e siècle. Cette perspective devrait toutefois nous permettre de considérer le sport dans une optique sociétale plus vaste: "Pourquoi les sports ont-ils une importance morale? Quel pourrait et quel devrait être le rôle du sport dans la société actuelle?".

A cet égard, le Panathlon International pourrait jouer un rôle de pionnier dans la tentative de guider cette tendance.

Rec. 6.- Le P.I. devrait

- a) favoriser ultérieurement l'adoption d'initiatives locales "de bas en haut" auprès des Clubs;***
- b) se montrer plus ambitieux au niveau national et international et intensifier considérablement ses actions à ces niveaux.***

Syracuse, le 19 mai 2012